



Budget 2026 – Message introductif

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, nous avons le plaisir de vous soumettre pour examen et à votre approbation le budgets 2026 de la Commune.

Comme pour l'année 2025, le budget a été rédigé selon le Modèle Comptable Harmonisé 2 – MCH2. Les comptes 2024 reportés dans le budget 2025 ont aussi été convertis selon le MCH2.

Le résultat 2026 est fortement influencé par les amortissements relatifs aux importants investissements à faire en matière d'infrastructure en 2026.

Municipalité - Compte de fonctionnement

Les principaux éléments significatifs influençant le budget 2026 sont les suivants :

0 - Administration générale

Les charges de l'administration générale sont stables par rapport au budget 2025.

022.3010.00 Traitement du personnel : Les coût salariaux administratif pour l'année 2026 sont en augmentation en raison de l'augmentation contractuelle des salaires et en raison du maintien d'un renfort jusqu'à fin juin 2026.

022.3153.00 Frais informatique y.c. matériel : Les frais informatiques sont en baisse en raison d'une simplification de l'infrastructure.

029.3300.40 Amortissements : Les amortissements sont en hausse en raison d'investissements importants prévus en 2026. L'amortissement passera ainsi de CHF 18 755,00 à CHF 53 820.00

1 - Sécurité publique

122.3132.06 Honoraires curateurs et divers : Les honoraires des curateurs sont malheureusement revus à la hausse pour un montant supplémentaire de CHF 6000.00 environ.

140.4240.12 Remboursement MAJ documents cadastraux : Dans le domaine des MAJ des documents cadastraux, une baisse des recettes d'environ CHF 5000.00 est à prévoir en raison de la baisse des mises à jour liées aux hoiries encore existantes.

150.3120.02 Electricité et chauffage local du feu : Concernant l'électricité et le chauffage du local du feu, la présence d'employé communaux aura pour effet une augmentation des charges d'environ CHF 3000.00

150.3632.12 Participation au CSI-A Monthey et env. : La participation au CSI-A Monthey et env. sera en forte augmentation en raison d'une professionnalisation du service avec l'introduction de personnes présentes en permanence. L'augmentation est estimée à CHF 13000.00 supplémentaire par année.



2 - Enseignement et formation

212.3110.00 Achat de mobilier et machines de bureau : Un achat de mobilier et de matériel plus important explique l'augmentation qui passe de CHF 2 270,20 à CHF 6000.00 environ pour 2026. A relever que la « cuisine » de la salle de gym sera équipée à l'avenir d'un lave-vaisselle qui a été transféré de la cuisine du préau.

212.4631.00 Subv. cant. matériel scolaire & sport : l'achat de matériel informatique explique la diminution des recettes d'environ CHF 6000.—

213.3612.00 Frais écolage CO : la diminution des élèves prévus au CO devrait faire passer les coûts annuels de CHF 174'766.00 en 2024 à CHF 162'000.00 en 2026.

213.3631.00 Traitement degré CO : la diminution des élèves prévus au CO devrait faire passer les coûts annuels de CHF 146 015,30 en 2024 à CHF 125'280.00 en 2026.

217.3144.00 Entretien des bâtiments : l'entretien interne devrait baisser d'environ CHF 5'000.00 environ pour les frais courants. A noter dans ce domaine que des frais plus importants sont prévus au travers des investissements.

217.3144.01 Entretien extérieur des bâtiments : aucun frais n'est prévu dans ce domaines pour les frais courants. A noter que des frais plus importants sont prévus au travers des investissements.

219.3631.02 Traitement direction des écoles : conformément au budget reçu de l'Etat du Valais, le budget 2026 prévoit une augmentation d'environ CHF 4'000.00 par rapport à 2024.

3 - Culture, loisirs et culte

341.3144.02 Entretien stade et buvette de Chétillon : aucun montant ne figure dans cette rubrique au budget pour 2026 en raison de l'attribution de ces coûts au poste des travaux publics. A fin 2026, une ventilation des coûts des travaux publics sera effectuée en fonction des heures consacrées pour ce poste et le montant sera attribué en conséquence.



342.3010.00 Traitement du personnel

342.3050.00 Cotisations AVS/AI/AC

342.3054.00 Cotisations CIVAF

342.3141.01 Entretien des chemins pédestres et VTT

342.3144.03 Entretien couvert de Chétillon

342.3144.04 Entretien Observatoire de Mabilien

Aucun montant ne figure au budget pour 2026 dans ces rubriques en raison de l'attribution de ces coûts au poste des travaux publics. A fin 2026, une ventilation des coûts des travaux publics sera effectuée en fonction des heures consacrées pour ces postes et le montant sera attribué en conséquence.

4 - Santé

Les frais sont stables ou en très légère augmentation par rapport au budget 2025.

5 - Prévoyance sociale

523.3631.10 Particip. Institutions sociales (homes) : Le budget 2026 a été adapté selon les directives cantonales et présente une augmentation d'environ CHF 10'000.00 par rapport au budget 2025.

6 - Trafic

613.3660.10 Amortissement : La participation aux routes cantonales sera plus importante que d'habitude avec une augmentation d'environ CHF 50'000.00 par rapport au budget 2025.

615.3010.00 Traitement du personnel

615.3050.00 Cotisations AVS/AI/AC

615.3052.00 Cotisations LPP

615.3053.00 Cotisations assurances accidents

615.3054.00 Cotisations CIVAF

615.3055.00 Cotisations indemnités journ. Maladie

L'engagement prévu de deux forces de travail à 100% pour les travaux publics justifient l'augmentation significative dans ces postes du budget. Il est à noter que ces frais seront ventilés en fonctions des heures effectuées pour chaque dicastère.



615.3141.05 Entretien des routes forestières : divers travaux pourront être effectués par les 2 employés des travaux publics diminuant ainsi les coûts générés par des mandats externes.

615.3300.10 Amortissement : les investissements prévus dans ce domaine ont pour conséquence un amortissement supplémentaire d'environ CHF 40'000.--

7 - Protection et aménagement de l'environnement

Réseau d'eau

710.4240.02 Consommation et forfait d'eau

710.4240.03 Abonnements d'eau

Des recettes totales de CHF 219'000.00 sont prévues avec la mise en place du nouveau règlement.

710.4510.00 Prélèvements sur les financements spéciaux : un montant de CHF 252'450.00 a été planifié pour le déficit prévu dans ce domaine.

n.b. ce service doit être autofinancé. En raison des gros montants investis en 2025 et 2026, les amortissements supplémentaires influencent négativement l'autofinancement de ce compte. Plus nous avanceront dans le temps, plus la situation s'améliorera et nous devrions être bénéficiaire dans quelques années. Il faudra attendre que le nombre d'années bénéficiaires compensent le nombre d'années déficitaires et nous atteindrons ainsi l'autofinancement de ce service.

Réseau d'égout

720.3300.30 Amortissement : une augmentation d'environ CHF 40'000.00 est justifiée par les amortissements supplémentaires découlant des investissements faits et prévus dans ce domaine.

720.3510.00 Attributions aux financements spéciaux : un montant de CHF 27'160.00 a été planifié pour le déficit prévu dans ce domaine.



Gestion des déchets

730.3010.00 Traitement du personnel

730.3050.00 Cotisations AVS/AI/AC

730.3052.00 Cotisations LPP

730.3053.00 Cotisations assurances accidents

730.3054.00 Cotisations CIVAF

730.3055.00 Cotisations indemnités journ. Maladie

730.3101.02 Machines et matériel entretiens divers

730.3143.02 Entretien déchetterie La Doey / Mabilien

Aucun montant n'a été noté dans ce domaine en raison des travaux pouvant être effectués par les 2 employés des travaux publics.

Là-aussi, Il est à noter que les frais des employés communaux seront ventilés en fonctions des heures effectuées pour ce dicastère.

730.4240.07 Taxe fixe gestion déchets : Au vu de l'augmentation continue de la population, les recettes de cette position ont été réévaluées à CHF 110'000.00 au lieu de CHF 100'000.00 dans le budget 2025.

8 - Économie publique

Le budget 2026 est similaire au budget 2025.

9 - Finances et Impôts

Aucune correction de la progression à froid pour 2026 n'entraînant ainsi pas de changement fiscal

Coefficient fiscal : 1.3

Taux indexation communal : 153 %

Les recettes d'impôts des personnes physiques se basent sur une simulation effectuée en multipliant le montant moyen fiscal encaissé par habitant par le nombre d'habitants. Le montant prévu peut paraître modeste mais il a été tenu compte du fait que les propriétaires pourraient effectuer de gros investissements en raison de la suppression de la valeur locative. Si cette situation devait s'avérer, les recettes fiscales diminueraient alors fortement.

Pour les personnes morales, un montant similaire à celui du budget 2025 a été prévu avec une légère augmentation de CHF 5000.00 pour le porter à CHF 68'000.00.



Au niveau de la péréquation financière qui est en hausse par rapport au budget 2025, (+ CHF 21'461.00) les nouveaux montants budgétisés, fixés par le Canton, sont pour 2026 :

- Répartition du fonds de péréquation des ressources – CHF 560 110.00
- Répartition du fonds de compensation des charges – CHF 49 106.00
- Aide transitoire du fonds de compensation des cas de rigueur – CHF 17 937.00

Pour un total de CHF 627'153.00

Municipalité - Comptes des investissements

Les investissements nets s'élèvent à **CHF 2'260'750.00** dont les principaux éléments sont les suivants :

0 - ADMINISTRATION GENERALE

022.5200.01 PROGRAMMES INFORMATIQUES

- Nouveau programme informatique pour le contrôle des habitants CHF 56'000.00

029.5040.05 MEZZANINE LOCAL FEU

- Création d'une mezzanine dans le local du feu pour le stockage des archives, etc..
CHF 21'000.00

2 - FORMATION

217.5040.01 RENOVATION BATIMENT SCOLAIRE

- Rénovation des conduites des WC : CHF 25'000.00
- Réparation infiltrations dans local cartel : CHF 50'000.00

3 - LOISIRS

329.5060.01 ECLAIRAGE DE NOEL

- Achat nouveau luminaires de Noël : CHF 15'000.00



342.5010.03 CHEMINS PEDESTRE

- Pont de la Teune CHF 165'000.00
- Subventions & participation Pont de la Teune : CHF -90'750.00
- Chemin des Cases : CHF 100'000.00
- Subventions & participation Pont de la Teune : CHF -45'000.00

6 – TRAFIC

613.5610.03 PART. A LA CONSTRUCTION ROUTES CANT

- *Participation routes cantonales* CHF 65'000.-
Mise en conformité passages piétons CHF 30'000.--

615.5010.00 REFECTION RESEAU ROUTIER Commune

- Réfection enrobé CHF 15'000.00
- Aménagement route petolet CHF 15'000.00

615.5010.02 REFECTION ROUTES FORESTIERES

- Réfection des routes forestières CHF 100'000.00
- Subventions cant. réfection des routes forestières CHF -64'000.00

615.5060.02 EQUIPEMENT TP

- Equipement TP CHF 70'000.00

7 - PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

710.5030.06 ENTRETIEN RESEAU D'EAU

- Renouvellement réseau < 125 mm CHF 110'000.00
- Détection fuites CHF 30'000.00

710.5030.09 REFECTION CONDUITES-RESEAU DISTRIBUTION

- Achat compteurs d'eau CHF 21'000.00
- rempl. conduite parcelles 2691 / 3106 chf 155'000.00
- rempl. Haussex chf 106'000.00



710.5030.10 REFECTION CONDUITES-RESEAU D'ADDUCTION

- Réfection conduite Chalabagne-Orsex (étape 2) CHF 900'000.00

710.6370.00 TAXES DE RACCORDEMENT

- Taxes encaissées CHF -30'000.00

720.5030.07 PGEE, FUTUROSTEP ET RESEAU D'EGOUTS

- Réfection conduites Vésenaux CHF 45'000.00
- Réfection réseau Bassex CHF 80'000.00
- Réfection réseau Haussex CHF 220'000.00
- Màj règl. EC + EU CHF 10'000.00

720.6370.00 LAUY 04.11.2025 TAXES DE RACCORDEMENT

- Taxes encaissées CHF -30'000.00

741.5020.00 TORRENTS

- Travaux sur torrents CHF 70'000.00
- 741.6310.00 Subventions cantonales
- Subvention prévue CHF -49'000.00

Aménagement du territoire - PAZ-RCCZ

- Etude de développement durable dans le cadre du PAZ CHF 10'000.00
- Inventaire du patrimoine bâti CHF 22'000.00
- Aménagement RCCZ CHF 20'000.00

- Subv. étude de développement durable dans le cadre du PAZ CHF -17'150.00
- Subv. inventaire du patrimoine bâti CHF -2200.00
- Subv. aménagement RCCZ CHF 17'150.00



COMMUNE
DE
VEROSSAZ

Planification financière 2026-2030

Récapitulation des investissements nets		2026	2027	2028	2029	2030
0. Administration générale	1 377 000.00	77 000.00	1 300 000.00	0.00	0.00	0.00
1. sécurité publique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2. enseignement & formation	3 635 000.00	75 000.00	15 000.00	2 465 000.00	1 065 000.00	15 000.00
3. culture & loisirs	294 250.00	144 250.00	65 000.00	50 000.00	0.00	35 000.00
4. santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5. prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6. trafic	916 000.00	261 000.00	145 000.00	130 000.00	230 000.00	150 000.00
7. protection & aménagement de l'environnement	2 888 500.00	1 703 500.00	310 000.00	320 000.00	270 000.00	285 000.00
8. économie publique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	9 110 750.00	2 260 750.00	1 835 000.00	2 965 000.00	1 565 000.00	485 000.00



Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	3 315 505.66	3 141 957.00	3 439 310.00
Revenus financiers	+ CHF	3 705 872.05	3 633 842.00	3 736 722.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	390 366.39	491 885.00	297 412.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	390 366.39	491 885.00	297 412.00
Amortissements planifiés	- CHF	471 552.93	534 430.00	709 970.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	2 812.31	14 905.00	-22 160.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	129 273.67	187 540.00	270 060.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	120 338.00
Excédent de revenus	= CHF	45 274.82	130 090.00	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	932 524.80	2 185 000.00	2 606 000.00
Recettes	- CHF	233 943.45	229 000.00	345 250.00
Investissements nets	= CHF	698 581.35	1 956 000.00	2 260 750.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	390 366.39	491 885.00	297 412.00
Investissements nets	- CHF	698 581.35	1 956 000.00	2 260 750.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	308 214.96	1 464 115.00	1 963 338.00
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Conclusion

Depuis l'introduction du MCH2, les taux d'amortissement ne sont plus à minimum 10 %, mais selon la catégorie d'actifs, soit :

- 7 % routes, aménagement cours d'eau et autres travaux génie civil
- 8 % bâtiments
- 35 % bien meubles du patrimoine administratif
- 50 % autres immobilisations, logiciel du patrimoine administratif et licences
- 100 % subvention d'investissement

Avec le nouveau MCH2 (plan comptable et nouvelles règles financières), le taux d'amortissement pour 2025 est de 9.02 % sur l'ensemble de nos actifs.



Plan financier

Résultat	Compte	Budget	
	2024	2025	2026

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	3 315 506	3 141 957	3 439 310
Total des revenus financiers	3 705 872	3 633 842	3 736 722
Marge d'autofinancement	390 366	491 885	297 412
Amortissements planifiés	471 553	534 430	709 970
Attributions aux fonds et financements spéciaux	2 812	14 905	-22 160
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	2 812	14 905	-22 160
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	129 274	187 540	270 060
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	129 274	187 540	270 060
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-
Attributions au capital propre	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	45 275	130 090	-120 338

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	932 525	2 185 000	2 606 000
Total des recettes	233 943	229 000	345 250
Investissements nets	698 581	1 956 000	2 260 750

Financement des investissements

Report des investissements nets	698 581	1 956 000	2 260 750
Marge d'autofinancement	390 366	491 885	297 412
Excédent (+) découvert (-) de financement	-308 215	-1 464 115	-1 963 338

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	45 275	130 090	-120 338
Excédent /Découvert du bilan	4 679 333	4 809 423	4 689 085

Modification des engagements

Variation capitaux de tiers	308 215	1 464 115	1 963 338
Capitaux de tiers	3 816 564	5 280 679	7 244 017



Résultat du budget 2026

Les charges financières avant amortissements comptables et attribution aux fonds et financement spéciaux s'élèvent à **CHF 3'493'310.-**, de même que les recettes avant prélèvement aux fonds et financements spéciaux à **CHF 3'736'722.-**.

La marge d'autofinancement s'élève à **CHF 297'412.—**.

Les amortissements ordinaires 2026 se montent à **CHF 709'970--**.

Le budget 2023 boucle avec un déficit de financement de **CHF 120'338.--**.

En regard des investissements prévus, la Commune a une insuffisance de financement de **CHF 1 963 338.00**

Évolution probable de la fortune nette

Les comptes 2024 font ressortir une fortune nette de **CHF 4'679'333.--**

Le budget 2026 prévoit quant à lui une diminution de celle-ci à **CHF 4'689'025.-**.



Aperçu des indicateurs financiers

	Compte	Budget	Budget	
1. Taux d'endettement net (I1)	2024	2025	2026	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux	22.5%	84.4%	172.8%	92.6%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	2026	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	55.9%	25.1%	13.2%	24.0%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	2026	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.0%	0.2%	0.1%	0.1%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	2026	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	85.3%	124.1%	168.0%	126.4%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique



5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	2026	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	22.1%	41.2%	43.3%	36.8%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	2026	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	12.4%	14.3%	18.0%	14.9%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	2026	Moyenne
Dette nette 1 par habitant	592	2209	4121	2351

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	2026	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	10.2%	13.0%	7.5%	10.2%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Résultat des comptes indicateurs

En vue des importants investissements prévus, les comptes indicateurs démontrent que **la capacité d'autofinancement de la Commune est fragile et que l'endettement net par habitant deviendra important à fin 2026.**

Les budgets 2026 de fonctionnement et d'investissement de la Commune ont été approuvés par le Conseil Municipal en séance du 10 novembre 2025.

Vous trouverez sur notre site internet www.verossaz.ch le détail du budget 2026..

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur le budget 2026 qui, on vous le rappelle, est proposé à votre approbation.



COMMUNE
DE
VEROSSAZ

Le Conseil Communal vous recommande d'accepter les budgets 2026 présenté par la Municipalité.

L'Administration communale – 10 novembre 2025 / gd

Gilles Donadello

Président

Yolande Lauber

Caissière